

Procès-Verbal
Réunion Ordinaire de la
Parc Opérations, présidé [REDACTED]
Vendredi 2
Bâtiment Disney Channel, salle Oscar

Membres légaux :

[REDACTED]	Absent
[REDACTED]	Présent (présentiel et visio)
[REDACTED]	Présent
[REDACTED]	Présente
[REDACTED]	Présent

Membres experts :

[REDACTED]	Présent (visio)
[REDACTED]	Présente (visio)
[REDACTED]	Présent
[REDACTED]	Absent
[REDACTED]	Présent
[REDACTED]	Présent
[REDACTED]	Présente
[REDACTED]	Présent (visio)
[REDACTED] RIT	Présente
[REDACTED]	Présent (visio)
[REDACTED]	Absent
[REDACTED]	Présent
[REDACTED]	Présente

Représentants syndicaux CSSCT :

[REDACTED]	Absent
[REDACTED]	Absent
[REDACTED]	Présent
[REDACTED]	Présent (visio)
[REDACTED]	Présent
[REDACTED]	Absent
[REDACTED]	Présent
[REDACTED]	Absente
[REDACTED]	Absent
[REDACTED]	Absent

Membres de droit :

	édecin du travail	Présent (visio)
	édecin du travail	Présente (visio)
	édecin du travail	Présente (visio)
	Coordinatrice prévention	Présente
	Contrôleur CRAMIF	Absent
	Inspectrice du Travail	Absent

Invités :

	Responsable Relations Sociales	Présente
	Manager Prévention des risques	Présent
	Chargée Projets Mission Handicap	Présente (visio)
	Coordinateur Prévention	Présent
	Coordinatrice Prévention	Présente
	Infirmière	Présente (visio)
	Infirmière	Présente (visio)
	Senior Manager Operations Development	Absent
	Chef de projet Operations Development	Présent
	Chef de projet Operations Development	Présent
	Chef de projet Operations Development	Absent
	Senior Manager Guest Entry	Présent
	Manager Custodial DLP	Présent
	Construction	Absent
	Construction	Absent
	Construction	Présent
	Manager Maintenance	Présent
	Directeur de l'entretien des bâtiments et atelier central	Présent
	Cheffe de projet Construction	Présente (visio)

Début et fin de réunion : 9h / 17h15

**Procès-Verbal rédigé
secrétaire**

ORDRES DU JOUR

Point 1 : Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 21 mars 2025*	5
Point 2 : Approbation du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 09 mai	6
Point 3 : Information des membres de la CSSCT sur les salariés déclarés inaptes au sein de l'établissement*	7
Point 4 : Présentation aux membres de la CSSCT po reclassement d'une salariée déclarée inapte à son pos	8
Point 5 : Présentation aux membres de la CSSCT reclassement d'un salarié déclaré inapte à son pos	9
Point 6 : Présentation aux membres de la CSSCT p reclassement d'un salarié déclaré inapte à son poste	10
Point 7 : Présentation aux membres de la CSSCT reclassement d'un salarié déclaré inapte à son po	11
Point 8 : Information des membres de la CSSCT sur le recrutement des salariés en situation de handicap au sein de l'établissement.	12
Point 9 : Bilan annuel 2024 sur la situation des salariés en situation de handicap au sein de l'établissement*	13
Point 10 : Information sur les résultats des mesures de VLEP (Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle) de l'attraction : Steam train*	14
Point 11 : Information sur les résultats des mesures de VLEP (Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle) des Cabines Road trip*	15
Point 12 : Examen des statistiques et listing des AT du 1er trimestre civil 2025*	16
Point 13 : Suivi des actions HST (DUERP)*	18
Point 14 : Présentation des observations du courrier Cramif concernant Steam Train du 24 mars 2025	19
Point 15 : Présentation de l'analyse relative à l'incident Starport du 21 février 2025*	20
Point 16 : Information des membres du CSSCT relative aux mesures de bruit en attractions*	21
Point 17 : Présentation des consignes en cas de travail en extérieur et par forte chaleur*	22
Point 18 : Information des membres de la CSSCT relatif au projet Firefly de l'établissement (effectifs prévisionnels)*	23
Point 19 : Information des membres de la CSSCT, en vue d'un avis motivé ultérieur, sur le projet « AIR » relatif à l'établissement*	24
Point 20 : Information des membres de la CSSCT, en vue d'un avis motivé ultérieur, sur le projet « SUN » relatif à l'établissement*	25
Point 21: Information des membres de la CSSCT concernant le test relatif à l'implémentation de poubelles connectées sur les parcs*	26

Point 22 : Information des membres de la CSSCT sur le projet d'aménagement de la salle de formation bâtiment Timon*	28
Point 23 : Information des membres de la CSSCT sur les travaux de réhabilitation du Meet Mickey*	29
Point 24 : Point de suivi des portes accès Ticketing DLP*	30
Point 25 : Point de suivi des portes parades DLP*	31
Point 26 : Information des membres de la CSSCT sur le projet de réhabilitation des sanitaires (cast members) du restaurant Hypérion*	32
Point 27 : Point de suivi relatif à l'amélioration des guichets de la billetterie DLP	33
Point 28 : Point d'information sur la prévention de RPS*	34
Point 29 : Visite à déterminer	35

Contenu des échanges

Point 1 : Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 21 mars 2025*

[REDACTED] ande une précision sur la page 28 sur [REDACTED] niveau
ttraction Star Tour et il était indiqué [REDACTED] ra vers
nous ». Aurore W. demande en page 19 où peut-on [REDACTED] u land
Frozen ? Les membres présents avaient vu les costumes au bâtiment Nala mais les photos
étaient interdites.

Résultat des votes :

- 14 membres ont voté Pour
- 0 membre a voté Contre
- 1 membre a voté Abstention

Le procès-verbal de la réunion ordinaire du 21 mars 2025 est approuvé.

Point 2 : Approbation du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 09 mai

Résultat des votes :

- 14 membres ont voté Pour
- 0 membre a voté Contre
- 1 membre a voté Abstention

Le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 9 mai 2025 est approuvé.

Point 3 : Information des membres de la CSSCT sur les salariés déclarés inaptes au sein de l'établissement*

[REDACTED] onte une difficulté sur les problèmes techniques récurrent et il demande
it prise par la direction car les réunions CSSCT sont très souvent interrompu
sur Teams.

[REDACTED] présente 41 dossiers en cours dont 19 salariés en ATMA, 11 salariés en
9 salariés en CDD et 2 salariés en suspension de contrat.

[REDACTED] mande des précisions sur le C [REDACTED]
et que son contrat CDD est [REDACTED]
demande d'accélérer la signature de son CDD et d'arrêter cette mascar

Aurore W. demande des précisions sur les enchainements des contrats CDD d'Alessandro
AGOSTINI chez APPRO DECO. Olivia L. répond que oui jusqu'à septembre. Yazid
st son manager répond qu'il remplace un salarié en long arrêt maladie.
[REDACTED] dit q [REDACTED] maladie depuis 2 ans, pourquoi il n'est
ter [REDACTED] de pourquoi les embauches sont figées
dans ce service. Sylvain C. e APPRO DECO pour en savoir plus.
Yazid B. précise qu'un salarié en ATMA a obtenu un poste en CDI dans cette équipe.

Point 4 : Présentation aux membres de la CSSCT pour avis motivé d'un projet de reclassement d'une salariée déclarée inapte à son poste (Charlotte PECHEU)*

nte la fiche de cette salariée.

ande si tous les salariés en inaptitude se voit proposer la formation
. répond que oui au maximum.

Résultat des votes :

- 15 membres ont voté Pour
- 0 membre a voté Contre
- 0 membre a voté Abstention

Point 5 : Présentation aux membres de la CSSCT pour avis motivé d'un projet de reclassement d'un salarié déclaré inapte à son poste (Louis JOUBERT)*

Olivia L. nous présente la fiche de ce salarié.

[REDACTED] salarié a reçu une formation bureautique. Olivia L. répond que
[REDACTED] emande quel était son coefficient avant ? Olivia L. répond qu'il
60.

Résultat des votes :

- 15 membres ont voté Pour
- 0 membre a voté Contre
- 0 membre a voté Abstention

Point 6 : Présentation aux membres de la CSSCT pour avis motivé d'un projet de reclassement d'un salarié déclaré inapte à son poste (Nicolas TRANCHANT)*

Olivia L. nous présente la fiche de ce salarié.

Résultat des votes :

- 15 membres ont voté Pour
- 0 membre a voté Contre
- 0 membre a voté Abstention

Point 7 : Présentation aux membres de la CSSCT pour avis motivé d'un projet de reclassement d'un salarié déclaré inapte à son poste (Sébastien DALY)*

Olivia L. nous présente la fiche de ce salarié.

Résultat des votes :

- 15 membres ont voté Pour
- 0 membre a voté Contre
- 0 membre a voté Abstention

Point 8 : Information des membres de la CSSCT sur le recrutement des salariés en situation de handicap au sein de l'établissement.

[redacted] annon
embre [redacted] e propreté sur le DLP en contrat CDD
exécuter sur ce poste. Doroth [redacted] ande des précisions sur les tâches à
s de restriction médicale.

Point 9 : Bilan annuel 2024 sur la situation des salariés en situation de handicap au sein de l'établissement*

Dorothée S. nous présente le document projeté.

Alain M. demande un nouveau graphique du document pour une meilleure visibilité.

Aurore W. demande pourquoi le chiffre 24 n'a pas d'origine. Dorothée S. explique que 24 salariés n'ont pas précisé leur handicap.

[redacted] demande des précisions pour les ATMA et CDD s'ils apparaissent sur un cost center d'origine et les CDD [redacted] coût) en p [redacted] d que les ATMA sont sur leur cost de comment est calculé la part dans l'effectif total TH en page [redacted] levé. Dorothée S. prend le point et répondra par mail après la réunion : *Il s'agit de la part de salariés TH dans l'emploi X versus l'effectif total dans ce même emploi X au 31.12.24. Par exemple pour les salariés OAA TH (47) versus l'effectif total de salariés OAA (1017) [redacted] es en cas de double contrat, quel sera l'indication dans le rapport. Sy [redacted] e ul premier cost center est pris en compte.*

Point 10 : Information sur les résultats des mesures de VLEP (Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle) de l'attraction : Steam train*

s présente le document présenté.

mande des précisions sur le port de l'appareil de mesure. Sébastien D. dit que la mesure critique de dioxyde de carbone est de 5000 ppm.

Daha M. demande des précisions sur les poussières alvéolaires car avec tous les travaux des studios, le taux devrait plus haut. Sébastien D. répond que les taux restent acceptables. Emmanuel L. dit que les poussières ne s'arrêtent pas aux palissades. Sylvain C. répond que des travaux ont été arrêté à cause de la poussière et une demande de contrôle des poussières avec des machines aspirantes ou avec de l'eau a été faite.

ature les jours de relevés ? Sébastien D. répond que la température est bien plus élevée dans la locomotive mêm

Aurore W. demande une précision des dates de prise des mesures sur les présentations de décembre 2024 car elles ne figurent pas. Sébastien D. répond que c'était en mars 2024. Aurore W. demande à avoir des VLEP sur chaque saison. Sylvain C. demande si les températures modifient les VLEP. Sébastien D. répond que les prochaines prises seront dans la locomotive et non sur le salarié qui opère autre part que dans la locomotive.

Point 11 : Information sur les résultats des mesures de VLEP (Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle) des Cabines Road trip*

Sébastien D. nous présente le document présenté.

Sébastien D. fera une nouvelle VLEP cet été avec la fenêtre ouverte si possible et également avec la climatisation activée.

[REDACTED] t que les jours de la VLEP, l'attraction a ouvert 2 heures. Sébastien D. dit que seront reprises cet été.

Sylvain C. demande si les chauffeurs sortent quand le tram est en g [REDACTED] e
oui pour se dégourdir les jambes mais le guide des opérations ne pr [REDACTED] .

Point 12 : Examen des statistiques et listing des AT du 1er trimestre civil 2025*

présente le document projeté sur les statistiques des accidents du travail.

mande des précisions sur le terme « inter salarié » dans la case des RPS. Julie S. dit dû à une interaction entre salarié ou entre management et salarié. Clément B. demande de préciser les cases entre les différents entre salariés et entre management. Dorothee S. entend cette demande de différence et il ne sera pas précisé.

Malek B. demande à retirer cette pancarte d'information immédiatement à First Aid :



sur le terme malaise. Julie S. répond que c'est sans fait ande pour un choc psychologique avec un malaise. Julie S. répond que n malaise.

ande le nombre de refus. Julie S. répondra plus tard par mail : « 2 AT tre ».

Julie S. dit que la 1ère cause des accidents de travail est geste et posture et la 2ème cause est dû à la circulation.

Daha M. demande si aux bons gestes et postures à avoir. Julie S. apportera la réponse : « Je confirme qu'il existe bien une formation Geste et 'intégration des Opérateurs, Animateurs d'Attraction : c'est un E learning d'une demi-heure - référence : EDA_RESORT_CROSS_ALL_SSPR_Gestes et Postures, n°4665147 et au 23/06/2025, le taux de complétion du module est d'environ 95% ».

Teddy K. dit que les e Learning sont trop nombreuses. Sylvain C. répond que cette demande a été remonté au CSE et il précise que le support ne change pas l'attention du salarié. Les membres ne sont pas d'accord car un formateur peut attirer l'attention. Emmanuel L. dit que si le formateur est bon, il arrive à capter l'attention des salariés et prendre leur responsabilité et il rappelle devrait être faite la formation en salle est plus pertinente que les formations e le formateur peut répondre aux questions alors que les e Learning non. Daha M. dit que parfois un cast member XP reste à côté du salarié en e Learning. Sylvain C. répond qu'on doit s'adapter au moyen technologique et que certaines formations doivent être en présentielle.

Clément B. demande du matériel et de la connexion pour faire les formations en distancielles. Sylvain C. dit avoir commandé 20 tablettes et tous les leaders ont un téléphone, dès qu'un espace est créé, des locaux sont dédiés pour faire des formations. Sylvain C. précise que les formations en réalité virtuelle (VR) sont de plus en plus développées. Aurore W. trouve que ce process n'est pas au point. Teddy K. dit que la VR est très bien pour une formation théorique et que lors du premier problème technique, la pression est là. Sylvain C. répond que oui mais avant il n'y avait pas. Philippe M. précise qu'il ne faut pas remplacer la VR par une formation en pratique. Sylvain C. répond que ce n'est pas prévu et que c'est un complément.

Teddy K. dit que les formations en salle sont planifiées alors que les e Learning sont fait quand on a le temps. Philippe M. dit qu'on devrait partager lors des briefings ou autre les connaissances des salariés entre eux. Julie S. dit que c'est fait si le manager le demande ou lors des séminaires XP avec les coordinateur de prévention.

Sylvain C. précise que la sensibilisation est faite comme pour les gilets jaunes. Alain M. dit que le management doit vérifier que la formation soit assimilée. Il continue en précisant qu'avant les journées d'intégration était de 3 jours, puis elles sont passées à 1 jour et là on revient à 2 jours.

Julie S. reprend la présentation [redacted] demande à intégrer le nombre des AT en attente. Julie S. répondra par mail p [redacted] document AT Report. Julie S. transmettra l'information lors des commentaires des statistiques. Adeline I. dit que 12 dossiers sont en attente et que les membres n'auront jamais la décision finale car ce document ne sera pas représenté. Sylvain C. dit que ça sera présenté en annuel.

Julie S. présente le document du reporting des AT.

Aurore W. revient sur la déclaration [redacted] demande quelle porte d'évacuation dans la file d'a [redacted] leader) dit qu'il s'agit des petites portes coté Discoveryland et que d [redacted] ouvertures faites sans succès.

Clément B. demande des précisions sur la déclaration d [redacted] page 3 et est-il possible d'avoir de nouvelles lampes torc long du rail de Steam Train ? Sylvain C. dit que les procédures ne devraient se faire qu'au lever du soleil et des lampes frontales pourraient être commandées. Julie S. dit que le modèle est approuvé par l'équipe de Safety et qu'une commande par le management de Frontierland est possible.

Teddy K. revient sur la déclaration [redacted] uipe de Guest Flow en page 3 et il précise que le lieu n'est pas [redacted] ant la boutique de Thunder Mesa. Emmanuel L. dit que le cache câble est accidentogène.

Point 13 : Suivi des actions HST (DUERP)*

Julie S. nous présente ce point.

Sylvain C. revient sur la réhabilitation de Big Thunder Mountain (BTM) et annonce une zone extérieure entre le point photo et la sortie avec une mise en place de plaques chauffantes, elles seront en test pour éviter le verglas.

Clément B. demande quand sera la date de la 2^{ème} réhabilitation de BTM. Sylvain C. annonce un mois de réhabilitation sur Q27. Sylvain C. précise que les lignes sur le DUERP de 2017 devraient être prioritaire. Malek B. dit que c'est inacceptable que ces lignes soient toujours là.

Clément B. revient sur la réhabilitation et le contraste entre les travaux faits pour les visiteurs et les salariés. Et Clément B. ajoute qu'un abri a été créé pour que les animatroniques ânes soient protégées des conditions météorologiques à cause du prix des fourrures alors que la console du triage n'est pas mise à l'abri et que les salariés soient météorologiques. Julie S. dit que cet item n'est pas sur le DUERP qu'il avait fait une fiche CSSCT en 2018. Doha M. se dit choqué par le DUERP.

Aurore W. revient sur les portes coulissantes manuelles de certaines attractions sur Fantasyland. Julie S. dit que c'est possible sur des grandes réhabilitations car il faut de la motorisation. Sylvain C. annonce 10 mois de fermeture en 2027 pour Dumbo.

Clément B. demande si sur le DUERP, des lignes peuvent être ajoutées suite aux fuites d'eau et les fissures existantes. Sylvain C. dit que les dernières grosses pluies sont exceptionnelles et des entreprises sont missionnées pour nettoyer les drains. Clément B. précise que certaines moisissures dans les bâtiments devraient être écrites dans le DUERP. Sylvain C. répond que oui. Clément B. demande la procédure quand des ordres de travail (OT) ne suffisent pas. Sylvain C. dit qu'il faut passer par le Duty, le Senior et par le chef d'établissement qui jouera avec son réseau pour accélérer les réparations ou améliorations.

Carolina M. demande une prise de mesures sonores au Ticketing DLP. Julie S. répond que c'est prévu.

Teddy K. demande pourquoi il y a des différences de mesures de prise de bruit (appelée crête). Julie S. dit qu'un visiteur qui crie à côté peut donner une crête d'un côté. Duport dit qu'il faut isoler la succession de crêtes. Le médecin du travail dit que justement il faut faire plusieurs mesures.

[redacted] demande s'il existe une date pour changer les caissons (avec le plancher mesure du poids transportés) au DLP car aux Studios ils sont déjà utilisés.

[redacted] demande pourquoi le portail de Cars Road Trip n'est pas indiqué sur le DUERP. que des travaux sont prévus.

Point 14 : Présentation des observations du courrier Cramif concernant Steam Train du 24 mars 2025

[REDACTED] ésepte les actions futures, une présentation est projetée.

Emmanuel L. demande si le train était bien placé. Nicolas C. dit que le train était mal parqué. Un ajout de capteur de position de la locomotive sous la hotte a été mis en place pour aider les salariés a bien placé la cheminée au-dessus de la hotte.

Une étude d'un allongement de la cheminé est en cours ainsi qu'une bâche ignifugé qui couvre la cheminée entièrement. Sylvain C. dit que la bâche tape sur tous les wagons et il y a un risque d'arrachement. Alexandre T. demande si la fumée est plus dense que l'air. Nicolas C. dit que l'air chaud de la cheminée monte. Emmanuel L. demande le process si la hotte est HS. Sylvain C. dit que la locomotive peut rester dehors mais Clément B. dit ce n'est pas possible.

Nicolas C. poursuit avec un test pour le remplissage du tender en eau à Frontierland. L'idée est de remplir en restant au sol et d'avoir une chainette pour attraper le tuyau. Une sonde de capteur de niveau d'eau serait visible de la plateforme au sol.

Alain M. précise que les locomotives sont présentes depuis l'ouverture du parc et il demande si un proje [REDACTED] C. dit que c'est en étude depuis 4 / 5 ans comme pour les véhicu [REDACTED] kaël D. dit que le projet va avoir un certain coût pour un projet t [REDACTED] la direction a reçu une pré injonction et le coût est de 900.000 euros.

Teddy K. dit que des marqueurs couteraient moins cher que des capteurs de place. Julie S. dit la technologie des capteurs est simple.

Nicolas C. dit que M [REDACTED] t le 29 juillet 2025.

Alain M. demande quand le filtre des hottes est changé. Nicolas C., dans un mail de Julie S., répond que : « L'entretien et le nettoyage sont effectués par une entreprise extérieure tous les ans. Il n'y a pas de de filtres ».

Sylvain C. dit que ce point sera présenté en réunion ordinaire CSSCT dès septembre et très régulièrement.

Point 15 : Présentation de l'analyse relative à l'incident Starport du 21 février 2025*

[REDACTED] sente la présentation projetée.

Teddy K. demande si l'information est donnée aux opérationnels pour la colonne d'air chaud. Julie S. dit qu'une communication a été faite pour ne pas manipuler la colonne d'air. Teddy K. demande au chef d'établissement de donner l'information aux équipes concernées.

Point 16 : Information des membres du CSSCT relative aux mesures de bruit en attractions*

Les médecins du travail présentent les documents projetés.

Alain M. demande qui peut obtenir des bouchons moullés. Le médecin du travail Nicolas Duport dit que ce n'est pas une obligation. Sylvain C. dit que beaucoup de locations proposent les bouchons moullés.

Teddy K. demande si sur ce [REDACTED] tions du port des bouchons ont été modifié. Le médecin du tr [REDACTED] d que non mais ils peuvent être recommandé mais plus oblig

Sylvain C. dit que le niveau sonore des mouettes en gare de Crush Coaster a été baissé. Yazid B. confirme.

Le médecin du [REDACTED] e Star Port est à 65 décibels donc pas de recommandation [REDACTED] 80 décibels ont été mesuré sur le théâtre Studio D donc la médecine du travail préfère recommander fortement le port des bouchons d'oreilles en attendant une commande de bouchons moullés.

Ted [REDACTED] que de porter longtemps les bouchons d'oreilles. Le médecin du t [REDACTED] que les bouchons en mousse peuvent créer de l'eczéma et les bou [REDACTED] que mais s'ils font mal, il faut les refaire faire. Le médecin du t [REDACTED] ande de se laver les mains avant toute manipulation.

Point 17 : Présentation des consignes en cas de travail en extérieur et par forte chaleur*

Le médecin du [REDACTED] présente le mémo de cette année qui est un copié collé de celui d [REDACTED] décret a été édité pour que métier par métier des lignes au DUERP soient ajoutées.

Le médecin du [REDACTED] que si un salarié fait un malaise, il faut penser au coup de chaleur, il faut penser à autre chose et appeler les pompiers.

Teddy K. demande de précisions sur le port d'un couvre-chef s'il est recommandé ou obligatoire. Sylvain C. répond que s'il [REDACTED] e, le port d'un couvre-chef n'est pas obligatoire. Le médecin du tr [REDACTED] qu'une nouvelle chemise à manches courtes et légères est arrivée [REDACTED] roche devrait avoir un filet respirant. Clément B. de [REDACTED] si les costumes en matière générale sont adaptés. Le médecin du t [REDACTED] que non mais que le décret va favoriser d'ajouter des lignes au D [REDACTED] e à retirer le gilet en cas de forte chaleur. Sylvain C. dit que le costume doit être allégé.

Clément B. demande à préciser que les manches et le retrait des gilets soient libres. Sylvain C. répond que non car sinon les salariés feront n'importe quoi mais les managers sont sensibilisés au code 77 et 77+. Aurore W. demande pourquoi les salariés portent un polo avec le gilet alors que ça n'a pas été dit comme ça en réunion CSSCT. Adeline I. revient sur la problématique des manches remontées, il y a un an en CSSCT, les médecins avaient dit que le ressenti de la chaleur était différent entre chaque salarié. Clément B. répond que le chef d'établissement avait dit que c'était OK si les manches sont relevées proprement et que les managers attendent son accord. Clément B. précise que les nouveaux costumes présentés en réunion CSSCT ont la possibilité de remonter les manches proprement avec un [REDACTED] dit qu'il y a des différences entre management. Le médecin du [REDACTED] er précise que les salariés qui remontent les manches doivent met

Un process est en cours pour fermer Story Book car le plateau est souvent à 60 degrés. Autopia et Steam Train ferment sous raison maintenance.

Teddy K. demande des précisions sur les casquettes anti scalpe d'Autopia et sa fiche EPI. Julie S. dit que la fiche est sur intranet.

Sylvain C. s'engage à être sur le terrain dès le lendemain lors de la journée de forte chaleur et il fera des rappels si besoin.

Sylvain C. propose un point à l'ordre du jour pour les mises à jour des costumes en septembre prochain.

Point 18 : Information des membres de la CSSCT relatif au projet Firefly de l'établissement (effectifs prévisionnels)*

Sylvain C. présente le document projeté. Le parc Studios aura une heure de fermeture équivalente au parc Disneyland. Les shows nocturnes seront en simultané.

Teddy K. demande si une réflexion a été faite pour le ratio entre leader et salarié et que là c'est 1 leader pour 16 salariés.

Renald G. dit que les coulisses sont peu nombreuses en termes de locaux. Sylvain C. est en train d'étudier le point et dès qu'il a des informations, elles seront partagées.

mande quel sera le point de restauration. Sylvain C. répond que le restaurant oo sera ouvert 7 jour sur 7.

Point 19 : Information des membres de la CSSCT, en vue d'un avis motivé ultérieur, sur le projet « AIR » relatif à l'établissement*

[REDACTED] vient sur les questions posées en extraordinaire. Adeline I. précise que nt été répondu sur la présentation sauf celle d'Alexandre T. sur le poids maximum d'une chaise. Aurore W. demande si un visiteur fait 150 kg, il pourrait faire l'attraction. Simon E. répond que o la ceinture ne se ferme pas , le visiteur ne pourra pas faire l'attraction [REDACTED] de s'il y a une rallonge. Simon E. dit ne pas savoir actuellement.

Emmanuel L. demande la capacité horaire. Simon E. répond environ 800 visiteurs par heure.

Point 20 : Information des membres de la CSSCT, en vue d'un avis motivé ultérieur, sur le projet « SUN » relatif à l'établissement*

vient sur la présentation et lors de ce point évoqué lors de la réunion

Teddy K. dit que la responsabilité des salariés doit être précisé dans le cas où les visiteurs ne présentent pas leur carte PMR. Clément B. nous partage son expérience à Rataouille et dit qu'ils précisaient aux visiteurs de remonter au prochain salarié. Edouard R. dit que le sujet sera à préciser lors des prochaines réunions avec une nouvelle présentation avant septembre et il prend le point.

Edouard R. a fait un point avec l'équipe accessibilité pour ce cas de figurine et il reviendra vers nous.

Edouard R. nous présente la présentation projetée et toutes les questions posées en réunion extraordinaire ont été répondu.

Emmanuel L. demande s'il y a des cuissardes à porter en cas d'évacuation. Sylvain C. dit que les salariés n'auront plus à aller dans l'eau. Edouard R. précise qu'il y a des chemins d'évacuation partout. Et lors de l'exploitation hivernale, l'eau n'éclaboussera pas lors de la descente.

Mickaël D. demande combien de bateaux peut être stocké au garage car 40 pourront être exploités en même temps sur le circuit. Edouard R. dit au moins 6 bateaux.

Clément B. demande des précisions sur les caméras intelligentes et il demande si c'est le même système à BTM. Sylvain C. dit oui la caméra met un carré rouge pour dire aux salariés d'avoir une attention particulière.

Point 21: Information des membres de la CSSCT concernant le test relatif à l'implémentation de poubelles connectées sur les parcs*

_____ s présente la documentation projetée.

Mickaël D. demande s'il y a un risque de dégradation quand les parents mettent leurs enfants « debout » sur les poubelles. Vincent R. répond que le panneau solaire sur la surface est très résistant, pour avoir été mis à l'épreuve dans d'autres endroits en France, comme Paris lors de grève ou manifestations avec des incivilités.

_____ ande s'il y aura plusieurs compactages. Vincent R. répond que oui et ils et lors du compactages, l'accès à la poubelle est bloqué. Il n'y a pas de raison d'ouvrir la poubelle avant de recevoir une notification.

Le médecin du _____ e le poids maximum d'un sac de poubelle plein est de 8KG et que _____ salariés possible pour faire le trash car beaucoup de salariés de cette équipe ont des restrictions médicales.

Alain M. dit que le réseau 5G pourrait saturer le réseau existant. Vincent R. dit qu'une cyberattaque est limitée. Emmanuel L. demande si le système électrique est hors service, es ce l'ouverture manuelle est possible ? Vincent R. répond que oui et elle pourra être mise hors service volontairement.

Alain M. demande pourquoi le test n'est pas fait en coulisses. Vincent R. répond que c'est un prestataire qui gère les poubelles en coulisses.

Le sac poubelle sera testé pour le compactage. Le fournisseur dit que le sac poubelle ne sera pas déchiré. Renald G. demande si ces poubelles devront être couchés lors des mauvaises conditions climatiques. Vincent R. répond que non, la poubelle pèse 122 kilogrammes. Aurore W. précise qu'on ne pourra plus l'emmener en coulisses pour y mettre un coup de nettoyeur haute précision. Vincent R. dit que le tuyau devra être apporté dans le parc.

Philippe M. demande comment sera déplacé les poubelles pour des événements et si le déplacement sera géré par le prestataire. Vincent R. dit que les poubelles sont en location donc les déplacements seront compris dans le prestataire.

Emmanuel L. demande une précision en cas d'incendie. Vincent R. dit que la poubelle est hermétique. Emmanuel L. interroge les risques de la batterie des poubelles. Pascal dit que la batterie est faible, moins qu'une batterie de téléphone.

Alexandre T. demande la durée de l'intervention du prestataire. Vincent R. répond que la durée maximum est de 48 heures. Vincent R. préfère que le compactage pourra être isolé pour utiliser la poubelle seule.

_____ mande le prix d'une poubelle. Vincent R. répond 200 euros par mois avec le e.

Sylvain C. annonce une visite des poubelles dès qu'elles seront sur site et qu'un point à l'ordre du jour pour la prochaine réunion ordinaire CSSCT est prévu pour septembre 2025.

[redacted] an [redacted] déploiement seront invités pour les découvrir.
qu [redacted] qu'une présentation n'a pas fait en réunion
CSSCT de l'établisse que s'il y a un déploiement suite à la réussite
de ce test, il verra pour les informer.

Point 22 : Information des membres de la CSSCT sur le projet d'aménagement de la salle de formation bâtiment Timon*

Vincent R. nous présente le document projeté.

Teddy K. demande comment se réservera les espaces ? Vincent R. répond que c'est comme le système actuellement utilisé.

Adeline I. demande si le bureau des leaders de Custodial va être agrandi en prenant de l'espace sur un stock non utilisé de Merchandise. Vincent R. dit avoir demandé et être en attente d'une réponse.

Point 23 : Information des membres de la CSSCT sur les travaux de réhabilitation du Meet Mickey*

[REDACTED] us présente le document projeté.

Alexandre T. demande si le bâtiment est aux normes. Emmanuelle H. dit que certains éléments ne sont pas aux normes comme sur la climatisation et les évacuations d'eau pluviales. Alexandre T. s'interroge sur les normes incendies. Teddy K. demande pourquoi à l'heure actuelle le bâtiment est exploité. Sylvain C. dit que les commissions de sécurité ont donné leur autorisation.

Teddy K. demande si les trains circuleront en gare de Fantasyland. Sylvain C. répond que oui avec des palissades sur le quai. Clément B. demande si la console sera accessible. Emmanuelle H. répond que oui tout comme la guérite.

Sylvain C. demande si en phase 1 il y aura une conséquence pour les salariés. Emmanuelle H. répond que non mais dès il y aura un impact dès la phase 3.

Clément B. demande des précisions en cas d'évacuation des trains de Steam Train. Emmanuelle H. répond il y a 1,50 mètre entre les palissades et le bord du quai. Emmanuelle H. précise qu'un accès au chantier serait possible par les visiteurs lors d'une évacuation. Teddy K. ajoute que les CMOS devront alors venir à chaque évacuation pour emprunter l'accès au chantier. Clément B. dit que les salariés ont un impact dès la phase 0 du 16 juin 2025. Il précise qu'un local avec une bombonne d'eau n'est plus accessible par exemple. Emmanuelle H. dit qu'elle sera déplacée sur le quai.

Clément B. dit qu'en phase 4, la gar [REDACTED] ermée pour permettre l'installation du sapin de Noël une sem [REDACTED] et une semaine à la fin de la saison, « du coup comment Steam Train sera exploité ? ». Sylvain C. dit que la gare de Discoveryland pourrait ouvrir. Clément B. dit que le quai n'est pas en état d'accueillir des salariés ni des visiteurs. Sylvain C. prend le point.

Adeline I. demande comment sera géré l'accès en coulisses car les opérationnels ont eu de grandes difficultés à exploiter leur base durant la réhabilitation de Casey Junior et Story Book. Emmanuelle dit que la base vie sera derrière l'attraction Small World. Marie B. relève des difficultés avec le stationnement des véhicules et déplore un accident de circulation lors de la réhabilitation précisé par Adeline I. Mickaël D. demande si il est possible d'augmenter l'espace en coulisses. Sylvain C. dit que c'est compliqué et que la sureté devrait être appelé.

Alexandre T. demande à briefer les véhicules de ces sociétés de travaux lors des retombés des feux d'artifices.

Sylvain C. propose aux membres une visite du chantier.

Point 24 : Point de suivi des portes accès Ticketing DLP*

Davy DE JESUS PINTO nous présente le document projeté.

Suite au vieillissement, la bague du poteau s'est usée et la pièce standard n'existe plus. Alain M. demande si un ou des devis sont en cours et il demande pourquoi le travail n'est pas fait dans nos ateliers ? Davy DJP. dit qu'on ne peut pas déplacer le poteau car beaucoup de choses. Teddy K. demande si la dégradation du système sera réduite après. [REDACTED] s'engage pas sur une durée de vie à vie. Emmanuel L. demande si [REDACTED] nement et ralentit la dégradation. Davy DJP. répond que oui.

Sylvain C. demande un début de travaux plus tôt que 2027. David C. répond que non sauf si on arrive à moduler des lignes de budget.

Davy DJP. demande aux membres d'informer son équipe pour toutes anomalies sur les portes.

Sylvain C. demande un contrôle avant l'hiver de la graisse. David C. répond qu'elle peut même être changée.

Renald G. demande si la tige a été remontée à la suite des demandes de Mo [REDACTED] contrôleur de la CRAMIF. Davy DJP. confirme. Renald G. relève que la tige de 71 cm bloque les doigts sur une tige en métal au dessus.

Sylvain C. demande à l'équipe de revenir lors de la prochaine CSSCT en septembre.

Teddy K. demande si à la fin d'année on aura une réponse de la société mandatée. David C. répond que oui.

Point 25 : Point de suivi des portes parades DLP*

Davy DJP. présente le document projeté. A la suite à l'inscription dans le registre des dangers graves et imminents, Davy DJP. a actionné plusieurs points : retrait d'une barre, retrait de roue de 50 kilogrammes chacune et mise en place d'un balai pour empêcher tout coincement de pieds.

Teddy K. ne remonte pas de problématique depuis ces actions. Il préfère attendre une exploitation sous plusieurs conditions météorologiques. Teddy K. précise que des portes motorisées serait idéales. Davy DJP. demande si le danger de coincement de pied est toujours d'actualité. Teddy K. répond que non mais il y a un risque de blessure du au poids de la porte.

Adeline I. déplore le fait de ne pas avoir été averti lors de l'écriture dans le registre des dangers graves et imminents, ni lors de la rencontre entre certains membres et Davy De Jesus Pinto. Le chef d'établissement répond ne pas avoir été au courant de la rencontre.

Malek B. dit qu'il faut éliminer le danger, il faut motoriser ces portes. David C. répond qu'il est sceptique sur la motorisation car la porte fait partie du show tout comme l'ouverture et elle doit avoir un rythme selon la nature et la créativité du show. Renald G. dit que le show doit s'adapter à la porte et non le contraire. Malek B. dit que c'est un faux débat. David C. dit que la manipulation est très importante par beaucoup d'établissements. David C. précise qu'ils vont produire une nouvelle porte pour l'alléger et Davy DJP. va financer la pose et la motorisation. Il réagit en précisant qu'il faudrait faire un test de 3 mois et que les équipes reviendront vers les membres. Alexandre T. demande si des poulies ont été étudiés. David C. répond que le problème est de nature électrotechnique.

Davy DJP. poursuit la présentation du document projeté : la deuxième solution la plus appropriée est de faire comme la porte en coulisses d'Autopia. Davy DJP. précise que le nécessaire sera fait dans les 3 prochains mois.

Sylvain C. demande à la fin de l'allègement une mesure de l'ergonome. Davy DJP. demande également de mesure dès maintenant pour mieux comparer après.

Teddy K. demande à prévoir une formation et une communication pour ces nouvelles portes et leur utilisation.

Malek B. n'est pas convaincu et il demande un calendrier d'engagement. Marie B. demande aussi un point de vue pour les futures portes de Frozen.

Adeline I. demande le nombre de portes motorisées sur les deux parcs. Davy DJP. répond que c'est le cas près de Ratatouille et Main Street E [REDACTED] motoriser battant sur battant pour les besoins opérationnels (Food, [REDACTED])

Sylvain C. va partager le calendrier dès qu'il le reçoit. Rena [REDACTED] d'un [REDACTED] ce projet. Sylvain C. approuve. Tedd [REDACTED] stien [REDACTED] et Adeline I. feront partis de ce groupe.

Point 26 : Information des membres de la CSSCT sur le projet de réhabilitation des sanitaires (cast members) du restaurant Hypérion*

Davy DJP. présente le document projeté. Une grande réhabilitation sera faite pour répondre aux standards des coulisses de Disneyland Paris. Les travaux commenceront début en juillet 2025. Des modulaires et les toilettes du bâtiment Satellite seront disponibles mais l'emplacement des modulaire n'est pas défini. Emmanuel L. demande de vérifier la zone de retombée des feux d'artifice. Davy DJP. répond que les validations ont été obtenu.

Adeline I. demande si les chasses d'eau seront automatiques car il y a de nombreuses fuites d'eau et les salariés ont souvent une partie de corps mouillée. Davy DJP. répond que oui avec une nouvelle technologie sans mouiller les fesses. Adeline I. dit que parfois les cuvettes ne sont pas adaptées à la taille des toilettes. Davy DJP. sera vigilant.

Point 27 : Point de suivi relatif à l'amélioration des guichets de la billetterie
DLP

Sylvain C. présente le point à cause de nombreuses fuites d'eau. Un bureau idéal d'un guichet sera proposé aux membres en septembre lors de la prochaine réunion ordinaire CSSCT ainsi que le budget. Le guichet prioritaire fait sera pour le guichet SAP. Renald G. dit que l'aile ouest est la plus dégradée.

Point 28 : Point d'information sur la prévention de RPS*

Sylvain C. nous présente le document projeté.

DIVISION: DIRECTION		Equipes évaluées en suivi plan actions dans le DUERP	Equipes évaluées en cours d'attente du comité de pilotage	Equipes en cours d'évaluation (questionnaires et/ou sessions participatives)	Equipes planifiées sur 2025	Equipes planifiées sur 2026
Martina SARDELLI						
Attractions	Sylvain Caustrois	Production 3 Adventureland Avengers Campus Prod 2	Ensemble des TL /TL EXP	Prod 3 Adventureland Disco 1 MANAGERS	SENIOR MANAGER	Campus 1 Frontierland Disco 2
Guest Entry Complex	Véronique Burdalo	Parking Duty managers / RAN Guest Flow WDS Propreté 1 Guest Relation + Coordinateurs VIP	Ensemble des TL /TL EXP	Pony Farm Guest flow DLP MANAGERS	Proprete wds + SENIOR MANAGER	Ticketing DLP et WDS Relations visiteurs DLP et WDS Parking

Point 29 : Visite à déterminer

Sylvain C. propose aux membres de visiter :

- Meet Mickey,
- Les poubelles connectées avant le déploiement,
- Le bâtiment Timon après les travaux,
- Frozen.

Les membres approuvent.